



FORUM PARLEMENTAIRE
sur les Armes Légères et de Petit Calibre



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
ROYAUME HACHÉMITE DE JORDANIE

Assemblée générale du Forum parlementaire sur les armes légères et de petit calibre (ALPC)

Évènement organisé à la Chambre des députés du Royaume
Hachémite de Jordanie, les 13 et 14 novembre 2014, à Amman

Rapport final



Table des matières

Participation	3
Introduction :	3
Allocation de bienvenue	3
Session conjointe : Conférence du MOAN et Assemblée générale.....	4
Rapport du Président et du Secrétaire général:	7
Session I : Les armes explosives dans les zones peuplées.....	9
Interventions parlementaires :	10
Session II : Discussion au sujet du Forum parlementaire sur la violence armée et la santé.	12
Session III : Le Traité sur le commerce des armes (TCA) et autres instruments :	12
Session IV : Discussion et élection d'un nouveau Bureau	14
Annexes :	16
a. Annexe 1 : Rapport du Secrétaire général.....	16
b. Annexe 2 : Déclaration du Forum parlementaire sur la violence armée et la santé	16
c. Annexe 3 : La Déclaration d'Amman	16
d. Annexe 4 : Liste des participants	16

Participation

Un total de 44 personnes participe à l'Assemblée générale, notamment 30 parlementaires des pays suivants : Albanie, Burkina Faso, Cameroun, Costa Rica, République démocratique du Congo, Ghana, Irak, Jordanie, Kenya, Liban, Malawi, Mali, Maroc, Nicaragua, Oman, Ouganda, Palestine, Pérou, Puntland, Serbie, Seychelles, Somaliland, Togo, Uruguay, Venezuela et Zimbabwe, ainsi que des représentants d'organisations internationales, notamment le groupe de recherche Conflict Armament Research, PAX /le Réseau international sur les armes explosives INEW, le Mouvement permanent de la paix, Liban, l'organisation Saferworld, Sisterhood is Global Institute SIGI, le Forum parlementaire sur les ALPC et des membres des personnels parlementaires (la liste des participants se trouve en annexe).

Introduction : Madame Ala Talabani, député d'Irak, Président du Forum parlementaire sur les ALPC

Madame Talabani souhaite la bienvenue aux participants, et elle explique que le Forum a été fondé, il y a 12 ans, dans le but de limiter et de prévenir la prolifération des ALPC, et, en outre, d'établir un mécanisme d'information sur les questions autour des ALPC. Pendant ces 12 ans, le Forum a organisé des activités, des échanges et des événements d'information dans les parlements du monde entier. Il a réussi à mettre en avant les effets négatifs des ALPC et à travailler pour la paix et le désarmement. Madame Talabani mentionne que la disponibilité des armes produit un impact négatif sur le développement humain et économique. Elle insiste sur le rôle du Forum en tant que plate-forme, sur laquelle les parlementaires peuvent apprendre, partager des idées et des expériences liées aux réalités de leurs propres régions. Elle y voit un lien avec le problème des ALPC dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord (MOAN), dont la fourniture, la demande et l'utilisation pendant les conflits anéantissent la vie de millions de personnes. Madame Talabani mentionne aussi l'importance de la constitution de capacité et d'accroître le savoir des parlementaires, pour qu'ils puissent prendre de meilleures décisions concernant les ALPC. Elle clôt son intervention par une évocation de la situation dans sa région, l'effet produit par le Daesh et l'importance que revêtent la signature et la ratification d'instruments internationaux comme le Traité sur le commerce des armes (le TCA).

Allocation de bienvenue: docteur Ibrahim Al Shdifat, ancien parlementaire et membre du Forum parlementaire sur les ALPC

Le docteur Ibrahim Al Shdifat souhaite la bienvenue aux participants d'Afrique, d'Europe et d'Amérique latine dans la région du MOAN, ainsi qu'à l'Assemblée générale du Forum parlementaire. Il souligne le désir de la Jordanie de jouer le rôle d'un pays qui cherche à obtenir la paix dans sa région. Il mentionne le rôle de la Jordanie dans ses missions de maintien de la paix, ainsi que le fait qu'elle l'un des principaux contributeurs en effectifs dans les missions humanitaires à travers le monde. Le docteur Al Shdifat souligne aussi les efforts accomplis par le Gouvernement jordanien pour travailler efficacement à la limitation et à la réduction des ALPC. Il exprime sa reconnaissance au Secrétaire général, au Président, aux membres du Forum et au parlement jordanien. Il conclut son message en espérant l'achèvement de recommandations qui aideront les parlementaires dans leur lutte contre la prolifération des ALPC.

Monsieur Peter Weiderud, Secrétaire général, poursuit en expliquant le format des sessions et il ouvre la discussion sur les préoccupations et les attentes des membres,

Monsieur Peter Weiderud déclare la clôture de la session pour faire une pause.

Session conjointe : Conférence du MOAN et Assemblée générale

La Présidente du Forum, madame Ala Talabani, député irakien, développe sur le format des sessions et explique que le travail du Forum se concentre sur les réseaux et les rassemblements internationaux dans son travail pour la sécurité et la paix. Elle souligne qu'il existe 500 millions d'ALPC dans le monde, et que le fait est que la majorité de ces armes se trouvent dans la région du MOAN. Elle poursuit en demandant au public quel devrait être le rôle des parlementaires dans la lutte contre les ALPC. Elle explique l'importance de la législation qui régleme et contrôle les ALPC et la campagne pour la signature et la ratification de conventions et de traités internationaux sur le contrôle des armes. Le Président Talabani mentionne aussi la tâche de surveillance des actions gouvernementales sur ces questions, ainsi que la mission et l'obligation d'informer d'autres pays sur l'importance de ces actions. Elle affirme l'importance d'utiliser une part raisonnable du budget aux questions concernant les armes, la tâche de surveillance étant la plus fondamentale pour les parlements. Madame Talabani reconnaît que le manque d'informations est un problème. Elle rappelle qu'avant d'adhérer au Forum, elle-même n'était pas bien informée, ce qui souligne l'importance du Forum.

Madame le docteur Sahar Qawasmi, député palestinien, dit que, lors de la réunion du MOAN tenue la veille de l'Assemblée, il a été clairement établi que le nombre de victimes dans la région du MOAN est stupéfiant, ce qui souligne le rôle de groupes comme le Daesh. Elle commente plus avant les travaux effectués sur la déclaration d'Amman qui n'avait pas suffisamment traité la question de l'occupation de Gaza par Israël et ses conséquences pour la population palestinienne.



Le docteur Qawasmi insiste sur l'importance d'inclure la Palestine dans la Déclaration, en notant que l'autre crise créée par le Daesh et Boko Haram est aussi mentionnée dans ce document.

Madame Diallo Touré, député du Mali, expose le problème de la prolifération des ALPC après la chute de Kadhafi qui avait catalysé la propagation de groupes armés, de gangsters, de petites guérillas et d'autres organisations qui tirent avantage de la haute disponibilité des ALPC. Elle mentionne des cas de mariages forcés, lors desquels des jeunes

filles épousent des seigneurs de la guerre au lieu d'être scolarisées. Elle convient qu'il est fondamental d'augmenter les services techniques qui peuvent aider à réduire la prolifération des ALPC dans la région.

Monsieur Bouamor Taghouan député du Maroc, exprime son opinion sur le problème, qui est qu'il considère comme pertinent d'instaurer des réformes pour s'attaquer aux questions religieuses et ethniques. Il explique que les problèmes du Daesh, des ALPC et des groupes similaires ne trouveront pas une solution dans le cadre du parlement, car c'est plus compliqué que cela. Les problèmes des ALPC sont aussi aggravés par d'autres crises, comme l'explosion d'Ebola. Il termine en demandant une meilleure évaluation de la législation et des actions pour aborder la prolifération des ALPC.

Monsieur Ernest Hamuli Kitsa, sénateur de la République démocratique du Congo (RDC), remercie le Royaume de Jordanie d'accueillir cet événement. Il mentionne à quel point l'existence

de groupes armés, les tueries, les violences sexuelles et le terrorisme sont profondément liés à la prolifération des ALPC, d'où l'importance de l'attention à porter à la question de la prolifération des ALPC au niveau national. En RDC, le principal problème est la frontière considérable qui facilite la circulation des armes et des groupes armés dans tous les coins du pays. Il souligne l'importance de campagnes de sensibilisation et de lobbying avec les producteurs d'armes, car il estime que les efforts dans leur direction sont insuffisants. Monsieur Hamuli Kitsa exprime son souhait d'inclure les producteurs dans la déclaration, puisque les entreprises internationales acheminent des armes vers la RDC et d'autres pays, font du mal à la population et s'emparent des sols pour en exploiter les ressources naturelles.

Monsieur Chief Paul Nji Tumasang, député du Cameroun, commente le problème des groupes armés qui entrent dans son pays, pour la plupart armés d'ALPC. Actuellement, c'est Boko Haram qui constitue le principal problème pour le Cameroun, compte tenu de sa longue frontière avec le Nigeria. Il met en question la présence et l'intermédiaire des armes utilisées par Boko Haram, en soulignant les erreurs faites lorsque le dirigeant libyen a été liquidé et qu'aucun plan n'a été élaboré pour gérer les énormes arsenaux de ce pays. Monsieur Nji Tumasang développe encore les questions auxquelles fait face le Cameroun, expliquant la relation entre le chômage des jeunes, la prolifération des ALPC et l'extension des groupes armés, en soulignant le besoin de fournir des emplois et une stratégie d'approche de l'égaré des convictions religieuses.

Un membre de la délégation du Ghana mentionne que le Ghana n'a pas été confronté au problème au même degré que ses voisins. Au Ghana, la question dépend plus des fabricants locaux. Cependant, l'insécurité du Nigeria déstabilise la région. Monsieur Nji Tumasang dit aussi l'importance de la stabilité politique, de possibilités économiques pour assurer la confiance du public dans l'État. Il mentionne que les parlementaires sont exposés au danger et que le Forum devrait débattre de cette question, ainsi que se pencher sur la culture de la violence qui prévaut dans de nombreux pays.

Monsieur Saleh Mohammed Al Shashei, député d'Oman, rappelle au public que les principaux exportateurs d'armes sont les pays occidentaux, alors que les principaux exportateurs se trouvent dans la région du MOAN. Il demande aux parlementaires occidentaux de prendre plus de responsabilités. Il invite cordialement le Forum à ajouter à la déclaration d'Amman le problème de l'occupation de Gaza, l'utilisation des explosifs et les pertes humaines qui résultent de cette occupation.

Monsieur Emmanuel Kodjo Kossigan, député du Togo, invite à discuter des pays d'Afrique occidentale et des problèmes à gérer après la Libye et le Boko Haram. Il explique que le Togo n'a pas les mêmes niveaux de prolifération des ALPC que ses voisins. Cependant, il reconnaît la nécessité d'une ratification rapide du TCA. Monsieur Kossigan pose une question concernant la manière d'arrêter Boko Haram et la source d'armes qu'il utilise.

Monsieur Drissa Sanogo, député du Burkina Faso, exprime aussi qu'il désire inclure les pays d'Afrique occidentale dans la Déclaration d'Amman. Il explique comment la prolifération des ALPC après la chute du régime libyen a transformé des manifestants pacifiques en groupes de civils armés, avec des segments de population coopérant avec des groupes comme Boko Haram. Il demande quelles sont les possibilités existantes pour que les gens cessent de soutenir le terrorisme et les groupes terroristes. Monsieur Sanogo fait la relation aux incidents violents lors desquels des gens non armés, qui volent de la nourriture, sont victimes d'une violence excessive et de l'utilisation d'une violence mortelle par les forces de sécurité, ce qui catalyse le soutien de la population aux groupes armés. Il souligne le manque d'informations disponibles à ce sujet, en insistant sur des efforts de soutien pour améliorer le travail des parlementaires et pousser le

gouvernement à appliquer un meilleur contrôle des armes. Il conclut que, grâce au TCA, le Burkina Faso aura la possibilité de trouver la source des armements et leurs fabricants.

Monsieur Marko Djuriscic, député de Serbie, exprime sa reconnaissance aux organisateurs et expose les mesures prises par la Serbie en ce qui concerne les ALPC. La Serbie, en tant que fabricant de munitions, a signé le TCA et sa Commission de la défense et des affaires intérieures a ratifié unanimement le projet de loi de confirmation du TCA. Le parlement serbe a aussi voté une loi sur le commerce des armes, qui limite les exportations de munitions. Désormais, les exportateurs ont besoin d'un permis du gouvernement pour pouvoir exporter des armements et des munitions. Auparavant, 25 % seulement des fabricants d'armes avaient un permis et 70 % d'entre eux faisaient du commerce sans permis du gouvernement. Cependant, monsieur Djuriscic considère qu'il y a plus de place pour la transparence dans les contrats d'armes, et il exprime ses souhaits d'éviter que les munitions n'aboutissent dans de mauvaises mains.

Monsieur Armando Prenga, député d'Albanie, décrit la situation de prolifération des ALPC dans son pays, dans lequel le parlement a voté une loi interdisant la production d'armes en Albanie. Il détaille les efforts accomplis, dans son pays, pour détruire les munitions et les armements, et témoigne de sa préoccupation sur les moyens de contrôler la diffusion des armes dans la région. Pour finir, il estime que les pays fabricants auraient dû assister, eux aussi, à cette réunion.

Monsieur Joseph Nkaissey, député du Kenya, évoque la question des groupes armés dans la région et le fait qu'il n'y a pas d'explication adéquate à leur existence. Il souligne le besoin d'augmenter la constitution de capacité de son gouvernement. Il propose d'envoyer une proposition forte à l'Organisation des Nations Unies (ONU), et de lier plus étroitement la coopération entre les parlementaires pour mettre les gouvernements devant leurs responsabilités.

Monsieur Peter Weiderud, Secrétaire général, commente les questions mentionnées ci-dessus. Il considère que le secret auquel sont soumises les questions de sécurité pour raisons de défense nationale demeure problématique, bien que cela puisse être sérieusement contesté aujourd'hui. D'autres raisons pourraient être que le gouvernement fait ce qu'il lui plaît, sans interférence des structures parlementaires. Monsieur Weiderud insiste sur le besoin de transparence, tout en soulignant, dans le même temps, qu'un certain niveau de secret est légitime en matière de sécurité. Cela va avec le devoir de rendre des comptes, la tenue de registres et la sensibilisation. Le Secrétaire général dit qu'une interaction avec les dirigeants religieux est nécessaire pour éviter toute fausse représentation d'opinions religieuses. Il approuve avec chaleur la déclaration contre le Daesh faite le 24 septembre par un groupe de dirigeants et d'érudits musulmans, qui dit clairement que leurs méfaits n'ont rien à faire avec l'islam. En liaison avec cela, M. Weiderud mentionne la nécessité d'approcher les dirigeants religieux, car ils peuvent utiliser un langage différent dans la gestion des problèmes de groupes à orientation terroriste et religieuse comme le Daesh, en employant un langage religieux au lieu d'un langage plutôt politique.

Madame Ala Talabani, député d'Irak, poursuit en soulignant l'importance de la participation des femmes dans les débats sur la prolifération des ALPC. Elle mentionne les cas des femmes yazidies et kurdes vendues aux dirigeants du Daesh. Elle rappelle les informations fournies par les parlementaires à la réunion du MOAN, et mentionne qu'il y a toujours plus de travail à faire en ce qui concerne la transparence. Madame Talabani développe encore le fait que le Daesh se compose d'un bon nombre de nationalités différentes. L'Afrique du nord pour 1.500 membres, 1.200 viennent de Turquie, 1.000 de France, 500 en Royaume-Uni et 500 de Chine. Elle souligne le besoin d'une législation internationale qui pourrait contribuer à couper les fournitures d'armes transfrontalières.

Les parlementaires poursuivent leur travail d'amendement et de finalisation du projet de Déclaration d'Amman.

Le Secrétaire général Peter Weiderud prononce la clôture de la session pour la pause déjeuner.

Rapport du Président et du Secrétaire général: Ala Talabani, Président du Forum parlementaire ; Peter Weiderud, Secrétaire général.

Madame Ala Talabani, président du Forum parlementaire, présente le rapport d'activités depuis son élection en 2012. Elle exprime son implication dans les travaux sur les ALPC, ainsi que l'importance du travail effectué par le Forum, qui fournit une plate-forme d'information et de coordination des parlementaires dévoués au travail pour un monde sans violence armée. Madame Talabani relate brièvement les changements et les défis auxquels a été confronté le Forum pendant ces deux années, et tire un bilan positif de ses deux années de présidence. Les travaux du Forum ont été présentés avec succès devant différents forums, ce qui a développé la coopération et étendu la portée et l'impact du Forum dans le monde entier. Elle a rappelé les différentes activités menées par le Forum à New York, Berlin, Belgrade, Genève, et met en lumière les travaux et les efforts du Forum pour étendre encore ses activités au Moyen-Orient.

Le Secrétaire général du Forum parlementaire sur les ALPC présente un rapport sur les questions les plus importantes liées au Forum de 2012 à 2014. Des extraits des messages clés sont énumérés ci-dessous. Le rapport complet se trouve à l'Annexe 1.

- La situation financière du Forum est maintenant meilleure comparée à celle d'il y a deux ans. En 2014, nous avons été transférés en retour au sein de l'**Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi)**, ce qui nous confère à nouveau la stabilité de contrats de deux ans. Je dois ajouter que l'Asdi aussi bien que le ministère suédois des affaires étrangères nous ont toujours apporté les montants que nous avons demandés, soit 300.000 dollars US à ce jour. Les problèmes survenus sont plutôt du fait des changements politiques des communautés donatrices.
- Le Forum a bénéficié de deux importantes subventions pour 2014-2015 : l'une de l'**UNSCAR**, mécanisme de fonds internationaux des Nations Unies d'appui à la coopération en matière de régulation des armes, créé pour soutenir la préparation à la ratification et la mise en œuvre du TCA. Cette subvention de 182,150 dollars US pour un projet de 18 mois intitulé « Améliorer la mise en œuvre du Traité sur le commerce des armes et du Programme d'action des Nations Unies à travers la coopération et les échanges parlementaires sud-sud ». Les agences régionales de l'ONU pour le désarmement en Afrique, en Amérique latine et aux Caraïbes (UNREC et UNLIREC) sont nos partenaires principaux.
- Nous avons en outre bénéficié d'une subvention de 50.000 dollars US de l'**Académie Folke Bernadotte** pour travailler dans la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord MOAN, qui finance la part régionale de la présente réunion. En outre, nous avons reçu de nombreuses **contributions en nature de divers parlements**, parmi lesquels le Burkina Faso, l'Allemagne, la Grèce, la Jordanie, la Lituanie, le Liberia, la Serbie, le Togo, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, ainsi que le Parlement latino-américain et l'Union interparlementaire (UIP).
- Nous avons également un grand nombre de propositions de projets qui sont actuellement examinées par le gouvernement britannique (Département britannique du développement international DFID), le gouvernement allemand, le gouvernement norvégien, ainsi que le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) et l'Académie Folke Bernadotte.

- Suite au sage conseil des membres exprimé à Stockholm, qu'il est important que l'Espagne, l'un de nos principaux donateurs, fasse partie du Bureau, je me suis rendu à Madrid pour une réunion très fructueuse avec monsieur **Augustin Conde, député et président de la commission de la défense**. Il s'est déclaré tout à fait désireux d'accepter votre demande d'en faire un membre du Bureau du Forum.
- Nous avons eu, en outre, le grand plaisir de connaître et d'inviter notre représentant de la société civile au Bureau, monsieur **Roy Isbister** est le chef de l'équipe **Saferworld** au sujet des transferts d'armes. Il travaille depuis près de dix ans dans ce domaine, et son expérience considérable du développement et de la mise en œuvre de stratégies pour promouvoir l'adoption de politiques de contrôle des transferts d'armes aux niveaux national, régional et international. Il a constitué une ressource inestimable pour nos travaux sur le TCA.
- Depuis notre réunion de Stockholm, une réussite primordiale s'est accomplie dans le domaine du désarmement : l'adoption du **TCA**, 50 pays l'ayant maintenant ratifié, son entrée en vigueur intervient donc 90 jours plus tard, c'est-à-dire pour Noël 2014.
- Le **Programme d'Action des Nations Unies** en vue de prévenir, combattre et éradiquer le trafic illicite des Armes Légères et de petit Calibre dans tous ses aspects (**UNPoA**) a été lancé en 2001 pour gérer la question du commerce illicite. Le TCA et l'UNPoA sont donc complémentaires et se renforcent mutuellement. Grâce à la subvention de l'UNSCAR, le Forum a de fortes ressources pour travailler sur cette question avec ses membres. En coopération avec le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC), nous avons tenu, en mai dernier, une conférence interrégionale à l'**Assemblée nationale du Togo** et une activité semblable suivra en avril prochain, cette fois à **Lima, au Pérou**.
- En février, nous organisons, conjointement avec le **parlement de la Jamaïque**, une conférence régionale pour les **Petits États insulaires en développement (PEID/SIDS)** qui ont été identifiés comme prioritaires, car ces nations vont faire face à différents défis. Leurs eaux territoriales peuvent facilement être utilisées pour les expéditions illégales et, de ce fait, ils deviennent ainsi, involontairement, des contrevenants au Traité. Des activités les assisteront dans le développement d'une législation adéquate et de partenariats avec des acteurs plus importants.
- Notre dialogue avec le **Congrès des États-Unis** s'intensifie. L'objectif de long terme de ce dialogue est d'arriver à un accord et à l'instauration de mesures législatives pour éliminer ces transferts illicites. Au printemps de 2013, nous avons organisé un séminaire de plus de 30 participants, y compris deux membres du Congrès, ainsi que 15 membres du personnel du Congrès et d'autres acteurs. Des réunions ont eu lieu avec la commission des affaires étrangères au sujet d'un séminaire suivant les élections du Congrès de 2014.
- D'autres activités importantes ont été organisées en Allemagne, au Royaume-Uni, à Genève, en Amérique latine et à New York. Nos différents partenaires du parlement allemand, l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI), le Service européen pour l'action extérieure EEAS/SEAE, le Centre de documentation d'Europe du Sud-Est et de l'Est sur la lutte contre la prolifération des armes Légères (SEESAC), le parlement britannique, l'Action Mondiale des Parlementaires (PGA), le groupe britannique de l'UIP, la Coalition contre les armes à sous-munitions (CMC), l'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire (IPPNW), le Réseau international d'action contre les armes légères (IANSA) et l'Institut international d'Oslo de recherches sur la paix (PRIO) ont grandement facilité le travail du Forum.



Peter Weiderud, Secrétaire général, Ala Talabani, Président, Docteur Ibrahim Al Shdifat

Le Secrétaire général conclut son rapport en exprimant sa reconnaissance pour leur dur labeur à tous les membres ainsi qu'aux partenaires de la société civile, aux chercheurs et aux universitaires. Monsieur Weiderud dit que le Forum a grandi et mûri depuis la dernière réunion et qu'il continuera à grandir et à mûrir. Il incombe au Forum de démontrer que la politique et les processus politiques peuvent faire changer la réalité pour les populations. Il décide de faire une pause.

Session I : Les armes explosives dans les zones peuplées : Alexandra Hiniker, PAX

Madame Alexandra Hiniker présente un historique de PAX et du Réseau international contre les armes explosives. Ensuite, elle poursuit par une description des caractéristiques des armes explosives, avec un effet sur une grande surface, et présente des exemples d'utilisations constatées dans les zones peuplées. Elle explique que les systèmes d'armements lourds avec un feu indirect, comme l'artillerie fortement explosive et les lance-roquettes multiples, ou les projectiles aériens non guidés, peuvent avoir des effets plus difficiles à contrôler, soit parce qu'elles ne sont pas précises, soit parce que les zones où elles explosent et se fragmentent s'étendent sur une grande surface, soit parce que des armes multiples sont utilisées pour saturer une région par la force explosive. En 2014, ces armes ont été utilisées dans les zones peuplées de Syrie, de Gaza, d'Ukraine, du Sud-Soudan et d'Irak. Le même type de dommages a été constaté dans les conflits passés au Liban, en Somalie, au Sri Lanka et dans beaucoup d'autres pays.

Mme Hiniker fait remarquer que les civils sont tués et blessés de manière disproportionnée lorsque des armes explosives à effet sur de grandes surfaces sont utilisés dans des zones peuplées, citant les statistiques d'Action sur la violence armée/Action on Armed Violence (AOAV) selon lesquelles, en 2013, 82 % des morts et blessés par des armes explosives étaient des civils. Lorsque des armes explosives ont été utilisées dans des zones peuplées, madame Hiniker affirme que 93 % des dommages corporels ont eu des civils pour victimes. Elle note que ces armes détruisent aussi les infrastructures, les habitations, les écoles et les hôpitaux. Elle ajoute que l'utilisation de ces armes cause les déplacements de populations, des traumatismes psychologiques et des problèmes de santé de long terme pour les gens qui survivent à l'utilisation de ces armes.

Madame Hiniker décrit dans leurs grandes lignes les actions des acteurs internationaux pour gérer cette question, y compris le Secrétaire général de l'ONU, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et plus de 40 États membres de l'ONU. Elle fournit aux parlementaires une série de recommandations visant à gérer l'utilisation des armes explosives dans les régions peuplées :

- Encouragez votre gouvernement à approuver la recommandation du Secrétaire général de l'ONU d'éviter toute utilisation des armes explosives dans les zones à forte densité de population ;
- Exigez de votre gouvernement qu'il conçoive des politiques et des pratiques nationales liées à l'utilisation des armes explosives dans les régions peuplées, y compris par l'intermédiaire de ses représentants à l'ONU ;
- Encouragez votre gouvernement à déclarer son soutien pour l'élaboration d'un engagement international visant à empêcher l'utilisation, dans les zones peuplées, d'armes explosives dont les effets s'étendent sur de grandes étendues ;
- Au-delà de ces actions publiques, les parlementaires pourraient :
- Encourager leur gouvernement à contribuer à la compilation de bonnes pratiques pour prévenir les dommages causés par les armes explosives, ce que l'Office de Coordination des Affaires Humanitaires de l'ONU UN OCHA entreprend présentement ;
- Tenir des séances publiques sur la manière de renforcer la documentation sur l'impact humanitaire des armes explosives, et fournir une base d'aide aux victimes ;
- Encourager votre gouvernement à participer de manière constructive au développement d'un engagement international pour prévenir l'utilisation des armes explosives dans les régions peuplées avec des effets sur de grandes étendues.

Interventions parlementaires :



Monsieur Christer Winbäck, Vice-président, monsieur Marvin Atencio, député, madame Alexandra Hiniker, le docteur Sahar Qawasmi, député et monsieur Mohamoud Obsiye, député.

Monsieur Marvin Atencio Delgado, député du Costa Rica, explique l'histoire de la paix dont bénéficie son pays depuis 1946, lorsque l'armée a été supprimée et qu'une police civile a été instituée pour gérer la sécurité du pays. Depuis, le Costa Rica a été le fer de lance de la promotion de la paix et de la réduction de la violence armée. Le Programme de contrôle des armes et des munitions en Amérique centrale, le Traité de paix d'Esquipulas, le Traité de Tlatelolco, ainsi que les efforts de déminage encouragés par ce pays d'Amérique centrale, sont de bons exemples du travail du Costa Rica pour les droits de l'homme et la paix dans le monde.

Monsieur Atencio appelle à un plus grand nombre de ratifications du TCA et à ce que les parlementaires poussent pour l'interdiction des armes à sous-munitions et de l'uranium appauvri, pour développer un engagement international visant à réduire l'utilisation des armes explosives dans les régions à forte densité de population, et à élaborer des normes strictes concernant les avions de combat sans pilote. Il cite l'intervention du Président du Costa Rica, monsieur Luis Guillermo Solís Rivera, à l'Assemblée générale de l'ONU le 25 septembre 2014 :

« rejetant le transfert des armes classiques vers les zones actuelles de conflit, déplorant en outre l'utilisation des armes explosives dans les zones à forte densité de population de Syrie, de Gaza et de l'Ukraine orientale. Il demande aux États de développer d'urgence des règles et des engagements plus stricts pour interdire et restreindre l'utilisation de ces armes »¹. Monsieur Atencio termine son intervention en soulignant le fait que les lois ne sont pas une panacée, mais un reflet de la volonté du peuple de résoudre ces questions par le dialogue et des moyens pacifiques et démocratiques.

Monsieur Mohamoud Obsiye, député de la République du Somaliland, décrit les expériences de son pays concernant les armes explosives. Il commente que, après des années de guerre et de conflit, un grand nombre de mines et de résidus explosifs sont restés et sont encore une source de danger pour la population. Il commente le processus en cours pour l'enlèvement et la destruction des résidus explosifs et des ALPC, avec l'aide de différentes organisations non gouvernementales (ONG) internationales, mentionnant une évolution très prometteuse dans sa région. Il évoque aussi la nouvelle législation en cours d'adoption dans son pays pour réduire les armes légères, à savoir la Loi sur le contrôle des armes légères.

Madame le docteur Sahar Qawasmi, député de Palestine, décrit les questions auxquelles fait face la population de Palestine, c'est-à-dire la souffrance et la destruction qui sont le résultat de l'usage étendu des armes explosives par les forces israéliennes. Elle fait état du grand nombre de personnes tuées, et du fait que les plus affectés sont les civils, parmi eux les enfants et les femmes. Madame Qawasmi décrit que l'on vise souvent les infrastructures civiles de base, comme les habitations, les hôpitaux, les sanitaires et d'autres centres de services publics. Non seulement le conflit a détruit les infrastructures, mais il a en outre causé des déplacements de populations, augmentant le nombre de personnes nécessitant des traitements psychologiques, ainsi que la réadaptation résultant des blessures. La ville de Gaza a vu disparaître 25 % de ses maisons, et d'autres villes ont vu leur capacité de logement endommagée à 70 %. Madame Qawasmi appelle à des efforts pour interdire l'utilisation des armes explosives à cause de leur imprécision et de leur impact sur de grandes surfaces, qui ont des effets stupéfiants, non seulement sur la population palestinienne, mais dans les régions du monde où elles sont utilisées.

Monsieur Christer Winbäck, député de Suède, évoque les armes explosives et la manière dont elles sont une cause constante de souffrance pour les civils du monde entier. Il mentionne le problème des mines terrestres, qui continuent à causer des morts et des blessés de nombreuses années après

¹ <http://www.un.org/en/ga/69/meetings/gadebate/24sep/costarica.shtml>

la fin des conflits. L'interdiction de l'usage de ces armes doit être une priorité élevée pour les parlementaires. Il exprime qu'une partie de la solution à ce problème peut être disponible prochainement en utilisant des « armes intelligentes » qui peuvent être désactivées lorsqu'elles ne sont plus nécessaires. L'armée peut désactiver à distance des explosifs demeurés sur le sol, pour qu'elles ne puissent plus causer de dommages aux usagers de la zone. Mais la volonté de mettre en œuvre ces types de mécanismes repose, encore une fois, sur les parlementaires du futur.

Peter Weiderud, Secrétaire général, prononce la clôture de la session et la fin de la journée.

Session II : Discussion au sujet du Forum parlementaire sur la violence armée et la santé.

Monsieur Peter Weiderud, Secrétaire général, explique brièvement aux nouveaux membres l'importance du rôle des déclarations de principe pour les travaux du Forum. La déclaration sur la violence armée et la santé est présentée et discutée. Cette déclaration met en lumière et analyse l'importance de l'utilisation d'une perspective de santé publique dans l'approche de la violence armée, et elle a désigné un chaînon manquant qui doit être constitué à travers des politiques convergentes. À l'exception de quelques rares corrections, la Déclaration de principe sur la violence armée et la santé est approuvée à l'unanimité.

Session III : Le Traité sur le commerce des armes (TCA) et autres instruments :

Monsieur Roy Isbister, Saferworld

Monsieur Roy Isbister, de l'organisation non gouvernementale Saferworld, membre du Bureau du Forum, explique la signification et les caractéristiques du TCA, ainsi que l'effet qu'il produit et produira dans les efforts d'amélioration du contrôle des transferts d'armes classiques. Il commence par souligner le fait que le TCA a été signé par plus de 100 États et qu'il entre en vigueur le 24 décembre 2014. Monsieur Isbister poursuit en expliquant comment le TCA est devenu une source d'espoir, car il a démontré la capacité de la communauté internationale pour agir dans les préoccupations sécuritaires, comparé à d'autres systèmes de désarmement.

Il s'agit d'un nouveau modèle qui représente une avancée primordiale, car il constitue une nouvelle norme mondiale contre les armes classiques, ce qui aurait été impossible au même niveau il y a dix ans. Le traité reconnaît aussi la souveraineté et la prise de décision nationale sur les transferts, puisque les États sont libres d'appliquer les dispositions du TCA selon leurs propres procédures, et qu'il n'existe pas d'organisation supranationale qui l'applique ou punit les États adhérents. Monsieur Isbister souligne aussi le fait que le TCA établit des conditions selon lesquelles les États sont obligés de refuser le transfert, à savoir : lorsqu'il y a un embargo de l'ONU ; si cela enfonce d'autres accords internationaux auxquels ils ont adhéré ; si l'on sait légalement que les armes seraient utilisées pour perpétrer des crimes de guerre, des attaques génocidaires contre des civils, et d'autres infractions graves aux conventions de Genève.

Il explique plus avant les détails liés aux procédures et réunions ayant pour but de décider des fonctions, des obligations et des droits des États adhérents, et il détaille aussi le processus de ces mesures. Pour finir, il met en lumière les limites du TCA. Comme de nombreuses lois, traités et règlements, le TCA n'est pas une panacée, mais un morceau de papier qui ne transformera pas nécessairement en une nuit les environnements sécuritaires nationaux, régionaux et internationaux. Le Traité ne résoudra pas le problème de groupes comme le Daesh, Boko Haram, et il n'apportera certainement pas la paix au Moyen-Orient. Le TCA n'est pas une solution rapide à la prolifération des armes classiques. Il réglemente, mais il n'interdit pas les transferts d'armes.

Toutefois, monsieur Isbister souligne que le TCA fournira un ensemble de règles, un cadre, au sein duquel les États acceptent d'exercer leur souveraineté et de prendre la responsabilité de leurs décisions.

Monsieur Fadi Abi Allam, Président de l'ONG du Mouvement permanent de la paix, originaire du Liban, présente la perspective des ONG liée à la présentation de Roy Isbister. Monsieur Allam explique la concentration de l'organisation, dans des questions de paix, de prévention des conflits armés et de changement de la culture de la violence au Liban. Il explique que les conflits armés sont liés à trois questions principales : le conflit au sein de groupes, la disponibilité des armes et une mentalité qui conduit les gens à considérer que la violence est une option pour gérer un conflit. Il affirme qu'un changement de valeurs doit se produire dans les pays qui respectent la loi. Les lois ne sont pas seulement un morceau de papier, elles représentent par contre un niveau de civilisation, aussi bien que la volonté et l'autorité des peuples. Monsieur Allam convient cependant que le TCA ne sera pas une solution aux problèmes tels que le Daesh, et que la mise en œuvre de ces lois, règlements et traités constitue l'essentiel du travail à faire pour obtenir des changements.

Monsieur Allam développe encore la responsabilité et le travail qui peuvent être effectués à partir du parlement, puisque les parlementaires représentent la volonté du peuple et qu'ils sont bien équipés pour évoquer les questions qui affectent leurs communautés. Selon lui, la capacité de faire du lobbying, de sensibiliser, de voter des lois et de maintenir la question en vie pour en discuter par des campagnes et de la propagande. Ce travail est fondamental pour obtenir un respect total des obligations internationales pour un meilleur contrôle des armes. Monsieur Allam termine son message en soulignant les problèmes qui demeurent autour de la violence armée et de la prolifération des ALPC, ces dernières étant les attitudes de certains États envers la prolifération des armes, lorsque des décisions politiques ont la priorité sur les questions humanitaires.

Monsieur Roy Isbister complète la participation de monsieur Fadi Abi Allam en expliquant le secret qui imprègne traditionnellement les acquisitions et le commerce d'équipement militaire par les gouvernements, un secret qui a changé au cours des 20 dernières années, où l'on voit maintenant des gouvernements plus enclins à publier des rapports et à fournir des informations. Il mentionne les rôles que peuvent jouer les parlementaires en faisant la promotion, la mise en œuvre et l'approbation d'instruments internationaux pour contrôler la prolifération des armes. Il insiste sur l'importance de l'action parlementaire pour une position des gouvernements plus transparente, plus ouverte et plus responsable.

Madame Alba Palacios, député du Nicaragua, fait part de l'expérience du Nicaragua comme d'un pays atteint par les conflits et du processus de désarmement réalisé au cours des dernières années. Elle souligne spécialement le programme de désarmement de son pays, lors duquel 300.000 armes à feu de divers calibres ont été détruites. Elle insiste sur le fait que les ONG, le gouvernement et les institutions doivent coopérer pour mettre en œuvre les questions liées au TCA.

Madame Delsa Solórzano, député du Venezuela, partage ses expériences et son analyse de la région d'Amérique latine. Même si les processus de paix ont été mis en œuvre avec succès, la région connaît encore de très hauts niveaux de violence. Selon madame Solórzano, le Venezuela a un taux d'homicides de 74 pour chaque tranche de 100.000 habitants, et 80 % de tous les homicides sont commis avec des armes à feu. Le pays a une population de 30 millions d'habitants et on estime à 7 millions le nombre d'armes illégales. La part du budget de l'État consacrée à l'achat d'armes atteint 25 %.

Monsieur Chief Paul Tumasang, député du Cameroun, soulève la question de l'absence de la Chine, de la Russie et des États-Unis dans le processus du TCA, et se demande si le TCA aura un

sens sans leur présence.

Madame Diallo Touré, député du Mali, exprime sa préoccupation concernant les explosifs et la source des armes utilisées dans sa région, et elle en appelle à une meilleure identification des ressources qui arment des groupes de la région.

Monsieur Yonhy Lescano, député du Pérou, fait un bref rapport sur l'avancée du processus de ratification du TCA dans son pays.

Monsieur Peter Weiderud, Secrétaire général, déclare que la séance est close et que l'on fait une pause.

Session IV : Discussion et élection d'un nouveau Bureau

C'est monsieur Joseph Nkaissery, député du Kenya, qui préside la discussion et l'élection du nouveau Bureau. Il explique les fonctions et le but du Bureau et procède aux élections. Une commission électorale fournit une liste de candidats dont la nomination se base sur les critères de respect de l'équilibre entre hommes et femmes, les régions et les tendances politiques.

Monsieur Ernest Kitsa, sénateur de RDC, exprime sa préoccupation concernant l'élection, car il ne connaît pas certains candidats et souligne que certains candidats ne sont pas présents à la réunion.

Monsieur Peter Weiderud, Secrétaire général, explique le processus et les tâches de la commission électorale, ainsi que le besoin d'une représentation équilibrée du Bureau. Il souligne aussi le fait que certains des candidats ont des questions législatives importantes à résoudre dans leurs pays respectifs, mais qu'ils participent et soutiennent intensément les travaux du Forum. Il invite cordialement les autres membres du Forum à participer plus avant aux activités organisées par le Forum.

L'Assemblée générale accepte la proposition et les suffrages sont les suivants.

Madame Ala Talabani, député, Irak : Président
Monsieur Agustin Conde, député, Espagne : Vice-président
Monsieur Christer Winbäck, Suède
Madame Betty Amongi, député Ouganda
Monsieur Drissa Sanogo, député, Burkina Faso
Madame Maria Higonet, sénatrice, Argentine
Monsieur José Figueroa, député, Nicaragua
Madame Sahar Qawasmi, député, Palestine
Monsieur Roy Isbister, Saferworld

Le nouveau Bureau est élu.



Madame Ala Talabani termine par quelques mots de reconnaissance pour sa réélection comme président. Elle exprime sa foi en un monde exempt de violence armée et souligne qu'elle est consciente de son rôle et de ses responsabilités au sujet de ces questions, en tant que parlementaire. Elle renouvelle son engagement en tant que parlementaire et qu'être humain avec la même focalisation que le Forum, ainsi que l'avancement de l'agenda du contrôle des armes.

Monsieur Peter Weiderud, Secrétaire général, explique sa compréhension particulière de la politique comme d'un art, fondé sur trois piliers principaux : d'abord, une vision, un désir, une idée de ce à quoi l'on veut arriver, ensuite, un intérêt représentant les racines et les intérêts définis d'une société, et, troisièmement, le moment de maturité, la capacité de voir le moment propice où un changement est possible. Il affirme que la politique ne peut exister que si les trois sont combinés. Une simple focalisation sur le désir, sans s'intéresser au moment propice, transforme les politiques en moralisme. Si la focalisation réside uniquement dans l'intérêt, les politiques se limiteront alors au tribalisme. Et le fait de tenir compte uniquement du moment propice, sans savoir où l'on va, transformera la politique en populisme. Monsieur Weiderud prononce la clôture de la dernière session en exprimant sa reconnaissance et en partageant avec l'assistance l'importance de l'engagement, le sens de la responsabilité et la conviction en politique, liant les idées avec les tâches et l'impact du Forum, et le travail parlementaire.

Monsieur Peter Weiderud, Secrétaire général, déclare la clôture de l'Assemblée générale de 2014 et la fin de la journée.

Crédits photo : Angie Fernandez et Fausto Brindis

Annexes :

- a. Annexe 1 : [Rapport du Secrétaire général](#)
- b. Annexe 2 : [Déclaration du Forum parlementaire sur la violence armée et la santé](#)
- c. Annexe 3 : [La Déclaration d'Amman](#)
- d. Annexe 4 : [Liste des participants](#)